« Quelque chose de grave se prépare dans le domaine international... »

...écrit la presse italienne, qui accuse l'Angleterre de manœuvres contre l'axe Rome - Berlin

Rome, 13. — L'impression généralement répandue depuis quelques jours que quelque chose d'important, peut-être même de grave, va se produire dans le domaine international, est traduite, pour la première fois par l'éditorial du « Giornale d'Italia ». Cet article tend à montrer que c'est l'Angleterre qui prépare ce « quelque chose » contre l'Italie, que la prétendue campagne de presse anglaise en est le signe avant coureur et que ni l'Italie, ni l'Allemagne ne se laisseront faire.

« Il est évident, dit cet éditorial, que l'agitation de la presse britannique cherche, mais en vain, a rompre l'axe Rome-Berlin et à dresser l'une contre l'autre les parties, dans une atmosphère hostile, afin de les isoler et de les soumettre plus facilement.

» Il est évident également que cette manœuvre tend à créer dans la conscience britannique et si possible dans la conscience européenne, la sensation d'une Italie et d'une Allemagne cruelles, redoutables, néfastes et cependant, craintives, en somme, de faire d'elle le but précis et facile de la haine nationale et internationale.

» Il est évident, enfin, que cette manœuvre offensive, avant-garde et préparation d'une véritable politique belliqueuse, n'a provoqué, de la part des milieux compétents, aucun désaveu et que par conséquent, on peut l'attribuer à quelque initiative mystérieuse de ces mêmes milieux compétents

» Que veut l'Angleterre ? Ces mouvements agressifs anglais marquent le début d'une phase nouvelle de la politique européenne et ne peuvent plus être considérés seulement comme le résidu amer du temps des sanctions, mais personne ne doit se laire l'illusion de trouver en face de cette manœuvre insidieuse l'Italie et l'Allemagne, passives et résignées. »

De son côté, la « Tribuna » dans une correspondance d'Espagne, signale que les défenseurs de Bilbao sont maintenant pourvus d'armes modernes qu'ils n'avaient pas encore il y a quinze jours et n'hésite pas à supposer que ces armes ont été amenées par les navires britanniques qui ont en principe ravitaillé les Basques de vivres seulement. Le même journal ajoute :

« On apprend que certains à Bilbao pensent à couler un des transports employés pour évacuer les femmes et les enfants de la Capitale basque, afin d'accuser ensuite les nationaux de cet acte criminel. »

La même information est donnée par d'autres journaux qui l'accréditent au journal espagnol « Dianio Basco ».

LES OBSÈQUES DE L'AVIATEUR RENÉ PAULHAN

Versailles, 13. — Les obsèques de l'aviateur René Paulhan, qui s'est tué, lundi après-midi, à l'aérodrome de Villacoublay, ont été célébrées ce matin, à 11 heures, dans l'église de Ville-Avray, au milieu d'une nombreuse assistance. La cérémonie réligieuse était faite par l'abbé Marcel, curé de Ville-Avray, et le deuil était conduit par la famille du défunt. Le lieutenant-colonel Domino et le colonel Pignot, attachés au Ministère de l'Air, représentaient M. Pierre Cot.

On remarquait dans l'assistance, les généraux Hirschauer, Cheutin, Ludmann, l'inspecteur général Joux, le colonel de Rouam, commandant la base aérienne de Villacoublay, le colonel Delaitre et de nombreux « as » de l'aviation, notamment : Fonck, Sadi-Lecointe, Rossi, Massotte, Detroyat, Doret, Dieudonne, Costes, Libert, Cantaczene, Ourval, Maryse Bastié, Maryse Hilsz ; MM. Henry Farman, Dewoitine, constructeurs d'avions ; Mme Louis Blériot, M. de Jonchay, le directeur et les officiers du centre d'essais de Villacoublay.

Après l'absoute, le corps a été placé dans un fourgon et conduit au cimetière communal de Ville-Avray, où a eu lieu l'inhumation. De magnifiques couronnes recouvraient le char funèbre. Au cimetière, M. Lehideux, administrateur délégué de l'usine qui avait construit l'avion, a adressé un suprême adieu au disparu.

Est-ce une hélice brisée qui provoqua la catastrophe de l'« Hindenburg » ?

Lakehurst, 13. — Les experts de la Commission du département du commerce, chargés de procéder à l'enquête tendant à déterminer les causes de l'explosion du dirigeable « Hindenburg » ont envisagé la possibilité suivante :

Un fragment de pale d'une des hélices s'est brisé, puis a pénétré dans l'enveloppe. Il est entré en contact avec les fils électriques, provoquant ainsi une étincelle et l'explosion de l'hydrogène.

Les experts ont trouvé parmi les débris à l'intérieur de la carcasse, un morceau d'hélice, mais on ne sait pas encore s'il fut brisé après la chute du dirigeable ou s'il pénétra dans l'enveloppe, causant la tragédie.

Cette hypothèse de l'hélice brisée a été appuyée par la déposition du lieutenant Benjamin May, qui vit l'explosion depuis le sommet du mât d'amarrage. Il a déclaré que le premier bruit qu'il avait entendu ne fut pas une explosion, mais « un fort grincement » suivi de la chute de fragments de la structure, puis d'un jet de flammes.

UNE FEMME SERAIT MORTE DES COUPS PORTÉS PAR SON MARI

Paris, 13. — Ce matin, à 9 h., on a trouvé, dans une chambre d'hôtel, le cadavre d'une femme, Marie Gautréau, 61 ans, cuisinière, qui occupait cette chambre depuis quatre jours avec son mari, Joseph Kerjolan, né en 1890 à Trelivan (Côtes-du-Nord).

De l'enquête faite par le commissaire de police du quartier de la Sorbonne, il résulte que le décès doit remonter à près de 24 heures et est dû à des coups portés par Karjolan parce que sa femme ne lui apportait pas assez rapidement un litre de vin qu'il lui avait demandé.

Kerjolan a été arrêté et conduit au dépôt sous l'inculpation de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Le corps de sa victime a été envoyé à l'Institut médico-légal aux fins d'autopsie.

FIN MYSTÉRIEUSE d'un expert-comptable de Bobigny

Il aurait été victime d'une agression

Paris, 13. — Il est, à Bobigny, presque à la limite de Bondy, à cent mètres de la route nationale, un coin du canal de l'Ourcq remarquablement désert. C'est en ce lieu que, mardi matin, deux mariniers, MM. Hintzinger et Capizzi, découvraient le cadavre d'un homme vêtu avec une évidente recherche. Plié en deux, en un endroit où l'eau n'atteint pas 80 centimètres de profondeur, le corps était visible de la rive.

L'abdomen trempait dans l'eau et les épaules surgissaient à la surface. La tête semblait appuyée contre la rive cimentée. Un feutre la coiffait et des lunettes étaient demeurées sur le nez.

Dans les vêtements, on découvrit portefeuille, papiers, argent, montre arrêtée à 23 heures, intacts. Les papiers étaient au nom de M. Louis-Joseph-Maurice Dantet, cinquante-huit ans, né à Bouille-Menars (Maine-et-Loire), expert-comptable.

Les enquêteurs apprirent que lundi soir M. Dandet était parti de chez lui à 21 h. 15, 161, boulevard Voltaire. Marié et père de deux enfants, il habitait là avec sa famille et menait une vie régulière, toujours rentré vers 23 heures et recevant peu de visites. Or, lundi soir, M. Dantet se trouvait, à 22 h. 10, en compagnie de M. Robidet, chef de bureau à l'Assistance publique, qu'il connaissait depuis de nombreuses années. M. Dantet avait insisté pour obtenir de son ami un rendez-vous ce soir-là et il n'avait pas paru à M. Robidet que l'entretien qu'ils devaient avoir présentât le caractère d'urgence que M. Dantet semblait vouloir lui donner.

Le rendez-vous que M. Dantet demanda à son ami constituait-il, en vérité, un alibi ? On l'ignore. On ne connaissait au défunt ni ennuis précunialires ni déboires sentimentaux. Il se plaignait parfois de son état de santé et de violents maux de tête.

Les résultats de l'autopsie

Le docteur Paul, médecin-légiste, chargé par M. Bastide, substitut, de pratiquer l'autopsie du corps de M. Daudé, expert-comptable retiré du canal de l'Ourcq mardi dernier, a constaté que la mort était due à l'asphyxie par submersion vitale. Il a en outre relevé sur le corps de multiples traces de violences, notamment aux bras, au visage et à la tête. Il est probable dans ces conditions que M. Dantet a été victime d'une agression.

DEUX MINEURS TUÉS PAR UN ÉBOULEMENT A CHARLEROI

Un troisième a été grièvement blessé

Charleroi, 13. — Un éboulement s'est produit à l'etage situé à 820 mètres du puits n° 2 des Charbonnages Réunis du Mambourg, à Charleroi. Trois ouvriers ont été ensevelis. Après de longs efforts, on est parvenu à les remonter, mais d'eux d'entre eux avaient cessé de vivre. Le troisième a reçu de graves blessures.

LA LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la 6e tranche aura lieu le 5 juin

Paris, 12. — Le secrétaire général de la Loterie nationale porte à la connaissance du public que le tirage de la sixième tranche de la loterie nationale 1937 aura lieu, le 5 juin, à Clermont-Ferrand. Il rappelle, par ailleurs, que le tirage préliminaire de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris aura lieu, le 25 juin, au Palais des Sports, à Paris. Enfin, le tirage de la septième tranche 1937 est d'ores et déjà prévu pour le jeudi 2 Royan.

NOUVELLE CONFRONTATION DE MADELEINE FONTANGE AVEC M. DE CHAMBRUN

Paris, 13. — La confrontation entre Madeleine Corabœuf dite Magda Fontange et M. de Chambrun qui avait été interrompue la semaine dernière, a repris cet après-midi dans le cabinet de M. de Girard, juge d'instruction. La jeune femme était assistée de son avocat, Me Floriot, et M. de Chambrun, partie civile dans l'enquête, était accompagné de son conseil, le bâtonnier Etienne Carpentier

UNE FEMME VICTIME D'UN ESCROC AU MARIAGE

Paris, 13.— Ayant fait la connaissance par voie d'annonces matrimoniales, du nommé Jean Aubertin, demeurant boulevard Diderot, Mme Vve Baudoin, née Saglan, 38 ans, commerçante demeurant rue Jean-Jaurès à Maisons-Alfort, lui avait donné rendez-vous hier dans un restaurant voisin de la gare de l'Est. Au cours du repas Aubertin a disparu emportant une somme de 80.000 francs que lui avait confiée Mme Baudoin. Le commissaire de police de la Porte St-Denis a ouvert une enquête et d'ores et déjà l'adresse donnée par l'escroc a été reconnue fausse. L'enquête se poursuit.

UN CADAVRE CRIBLÉ DE COUPS DE COUTEAU DÉCOUVERT DANS UN BOIS PRÈS DE BELFORT

Belfort, 13. — Un pensionnaire du Foyer des invalides de Bavilliers, nommé Samuel Erhart, âgé de cinquante trois ans, avait disparu depuis jeudi dernier 6 mai, vers 17 heures. Les recherches effectuées par les gendarmeries demeurèrent sans résultat.

Hier, vere 17 heures, un habitant de la Charmeuse de Bavilliers a découvert dans le bois, près du château Encel, à soixante mètres à droite du chemin qui va au fort du Mont Vaudois, le cadavre de M. Erhart, dévêtu et criblé de coups de couteau, dont deux à l'abdomen.

Le parquet s'est rendu sur les lieux. Le corps a été conduit à la morgue et ce n'est que demain, après l'autopsie, que l'on pourra se prononcer exactement sur les causes de la mort de M. Erhart.

UN PRÊTRE MUTILÉ DE GUERRE VIOLEMMENT FRAPPÉ PAR TROIS INDIVIDUS

Grenoble, 13. — Alors qu'il passait rue du Lycée, à Grenoble, l'abbé Eugène Ravet, mutilé de guerre, président des prêtres anciens combattants de l'Isère, curé de Sillans, a été assailli par trois individus, dont l'un l'a violemment frappé au visage. L'un des agresseurs, nommé Bohl, marchand forain, qui a souvent eu affaire avec la police, a été retrouvé et, après interrogatoire, laissé en liberté provisoire. L'abbé Ravet a des dents cassées et porte des contusions.

L'INVRAISEMBLABLE aventure du cultivateur d'Enquingatte

M. Paul Tellier soupçonné un escroc arrêté à Paris d'être l'auteur du vol dont il fut victime

L'extraordinaire et invraisemblable aventure d'un brave cultivateur, M. Paul Tellier, demeurant à **Enquingatte** (Pas-de-Calais), est encore présente à toutes les mémoires. On se souvient que venu visiter la Foire Commerciale de Lille, le 17 avril, et ayant eu affaires en des personnes de rencontre à d'habiles escrocs, M. Tellier se vit soustraire la somme de 16.000 francs.

Une plainte fut portée, mais jusqu'à présent les escrocs avaient échappé à la police.

Présumés coupables

Hier l'affaire vient de rebondir en ce sens que M. Tellier vient de reconnaître formellement à la suite d'une photo publiée par un de nos confrères parisiens, l'auteur du vol dont il fut la victime.

En effet, la brigade mobile de Paris a procédé le 4 mai dernier à l'arrestation de deux escrocs internationaux. Celui que semble reconnaître M. Tellier, serait un nommé Edouard Ekstajn, né le 22 mai 1896 à Lodz, en Pologne, se faisant appeler Spstein, Wishuré, Emolen. Il a été condamné six fois en France pour vols et escroqueries. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt du Parquet de la Seine et d'une demande d'extradition de la justice belge pour une escroquerie « à l'américaine » de 200.000 francs commise à Bruxelles.

Le complice arrêté en même temps que Ekstajn est un nommé Gaston Asheroft, né le 31 juillet 1893, à Londres, connu des polices internationales sous les faux noms de Allen, Clark et Watson.

M. Tellier a écrit à M. Coquet, commissaire du 4e arrondissement à Lille et demande à être confronté avec le coupable qu'il soupçonne.

Le commissaire a transmis cette demande au Parquet de Lille, qui provoquera la confrontation.

UNE AFFAIRE QUI REBONDIT A DENAIN

André Mercier, l'adjoint démissionnaire, est sous le coup d'un mandat d'arrêt

Nous avons relaté en détail, il y a quelque temps, une affaire qui provoqua, à **Denain**, une certaine émotion et qui souleva vivement la rumeur publique. M. André Mercier, adjoint au maire, secrétaire du syndicat de l'Alimentation, avait soudain quitté la ville. Son départ coïncidait avec celui d'une employée d'administration, Mme Marie Lacquement, qui avait emporté, dans des circonstances que la Justice avait à éclaircir, les économies de son mari. De graves accusations furent portées, non pas surtout contre Mme Lacquement, mais contre M. Mercier, lequel, notons-le, avait abandonné sa femme avec quatre enfants en bas-âge.

Une lettre de Mercier et de Mme Lacquement

A la suite de notre article, dans lequel nous avions exposé les faits, sans donner la moindre conclusion, nous avons reçu une lettre rédigée par Mme Lacquement et signée par cette dame et André Mercier :

« Je démens formellement — écrivait Mme Lacquement au nom de Mercier — l'accusation qui semble peser contre moi, qui laisserait croire que j'ai profité de mes attributions d'adjoint au maire pour établir une fausse procuration. Je tiens à préciser que la dite procuration a été signée vis-à-vis de M. Lacquement et avec son plein accord.

» Par une lettre adressée à M. le commissaire de police, Mme Lacquement, soussignée, fait connaître dans quelles circonstances elle s'est servie de la procuration.

» D'autre part, je tiens à faire connaître à la population denaisienne, que, au jour de mon départ, ma situation financière était réglée, tant au syndicat de l'alimentation dont j'étais le secrétaire, qu'au Parti communiste ».

Un mandat d'arrêt

Nous avions jugé inutile de publier cette lettre avant la fin de la délicate enquête qu'effectuait M. Richelmi, commissaire de police à Denain, d'après les instructions du Parquet de Valenciennes. Nous l'insérons aujourd'hui à titre documentaire, car une décision judiciaire vient d'intervenir. Le juge d'instruction de Valenciennes, après examen du dossier, vient de lancer un mandat d'arrêt contre Mercier.

Mercier, qui se trouve à Paris ainsi que Mme Lacquement, est inculpé de vol, escroqueries et recel.

Le Parquet a adressé un avis de recherches au centre de diffusion de Lens.

André Mercier, si on le retrouve, se verra « invité » à fournir à la Justice des précisions sur l'opération qui s'est accomplie au détriment de M. Lacquement, des précisions qui seront certainement plus intéressantes que celles qu'il avait bien voulu nous donner par lettre.

Précisons que M. Mercier a démissionné de ses fonctions, tant à la mairie que dans les syndicats et que le Parti communiste l'a exclu de ses membres.

UNE PRISE DE 142 KILOS DE TABAC A VIEUX-CONDÉ

Dans la nuit de mardi à mercredi, les préposés Demade Arthur et Reinsdorff Maurice de la brigade de *Vieux-Condé* ligne, patrouillaient dans la plaine lorsque vers 23 h. 40, ils aperçurent, avancant prudemment, un individu qui rebroussa chemin en les apercevant. La chasse à l'homme s'engagea aussitôt et après une course effrénée, les deux douaniers, qui n'avaient pu atteindre le fuyard, trouvèrent quatre charges de tabac de provenance étrangère, du poids total de 142 kilos et d'une valeur de 9.562 fr. 50.

LA GRANDE KERMESSE DE LILLE

Nous avons donné hier dans ses grandes lignes le programme des réjouissances qui se dérouleront le 15, 16 et 17 mai, à l'occasion des fêtes de la grande Kermesse.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de donner quelques détails sur la journée du dimanche.

Rétrospective de l'Automobile et du Cycle

L'Exposition des « Ancêtres de l'Automobile et du Cycle », qui se tiendra sur l'un des terre-pleins de la place de la République, sera ouverte au public de 9 à 12 h., et de 13 h. 30 à 15 h. A 16 h., les véhicules qui sont encore en état de marche défileront en ville, avec des figurants en costumes de l'époque, suivant l'itinéraire ci-après : boulevards de la Liberté, Louis XIV, avenue Eugène Varlin, rue Georges Lefebvre, avenue Julien Destrée, pont Supérieur, rues Pierre Legrand, de Bouvines, place Madeleine Cauller, rue Eugène Jacquet, St-Gabriel, du Faubourg de Roubaix, porte de Roubaix, rues de Roubaix, des Ponts de Comines, Faidherbe, place du Théâtre, rue des Manneliers, Grand Place, rues Nationale, Solférino, place Sébastopol, rue des Postes, place Barthélémy Dorez, boulevard Victor Hugo, rue d'Artois, place Philippe Lebon, rue de Valmy, Dislocation angle de la rue Gauthier de Chatillon.

Concours d'Elégance

Avec le concours de l'Automobile Club du Nord de la France, un concours d'élégance aura lieu, place de la République, de 9 à 16 heures.

Les concurrents peuvent prendre inscription en s'adressant à l'Automobile Club du Nord, soit à **Roubaix**, 42, rue du Maréchal Foch, soit à **Lille**, 13, rue Faidherbe, avant le 14 mai, à minuit.

Une superbe coupe, des médailles de la ville et divers objets récompenseront les lauréats.

Gymkhana Automobile

Ce gymkhana, qui aura lieu à partir de 10 h., avenue du Peuple Belge, est doté de 5.500 francs de prix et d'une coupe.

Cette épreuve peu connue du grand public consiste à parcourir, en automobile, en un temps minimum un chemin comportant divers obstacles. Le conducteur devant accomplir pour sa part, à certains points du parcours des exercices d'adresse tels, franchir une haie, lancer une balle dans un panier, passer dans un tonneau couché, etc..

Les inscriptions sont reçues aux adresses indiquées ci-dessus, jusqu'au samedi 15 mai, à 18 heures.

Course cycliste

Le Sixième Lille-Bruxelles et retour se courra sur l'itinéraire habituel.

L'appel des coureurs se fera boulevard des Ecoles, à 11 h. 15, puis, à 11 h. 30, sous la conduite de la Fanfare cycliste de **Tourcoing**, le cortège se rendra à la barrière du chemin de fer, à **Hellemmes** où, à 12 h., le départ réel sera donné.

L'arrivée sera jugée boulevard des Ecoles vers 17 h. Dès 16 h., la Fanfare cycliste de Tourcoing donnera, boulevard des Ecoles le programme ci-contre : 1. Champel : Brave cœur ; 2. Champel : Neuville ; 3. Delbecq : C'est lui ; 4. Rubien : Gamin de Paris ; 5. Delbecq : Tout Charnay.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Georges Vyt, rue Réaumur, villa Jeannette, à Lille. Les engagements sont reçues : 1. à Lille, chez M. Marcel Pelletier, 90, rue de Paris ; 2. à Bruxelles, au journal « Les Sports », rue du Boulet.

Rallye-Cycliste

Sous la forme d'un rallye-promenade, à bicyclette ou à tandem, aura lieu une manifestation cycliste ouverte aux cyclistes, dames ou messieurs, de tout âge.

Deux mille francs de prix seront attribués par voie de tirage au sort.

Pour tous renseignements, s'adresser soit à la Mairie de Lille, service des fêtes, soit au Pavillon Touristique des Amis de Lille, Grand Place, à Lille, soit au Nord-Touriste, 42, rue du Maréchal Foch, à **Roubaix**, ou 13, rue Faidherbe, à Lille.

Les feuilles d'inscription seront retirées, dimanche, de 9 à 12 h., à l'un quelconque des contrôles ci-après : Octroi de la rue Pierre Legrand, octroi de la porte d'Ypres, octroi de la porte d'Arras, octroi du boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing, octroi de la porte des Postes, octroi du pont de Canteleu, octroi du pont du Lion d'Or, octroi de la rue Armand Carrel, place Antoine Tacq.

Feu d'artifice

Dimanche, à 22 h. 15, place de la République, aura lieu un feu d'artifice monstre.

Lundi, Carnaval d'Eté, Audition artistique, Bals

Le lundi se déroulera le traditionnel Carnaval d'Eté, qui attire chaque année année en notre ville, des milliers de visiteurs.

Le soir, à 19 h., jardin Vauban, la Fanfare du Commerce d'**Armentières**, cent exécutants, se fera entendre dans le programme suivant : 1. Defer : Honneur et Bienvenu ; 2. Rossini : Guillaume Tell ; 3. Andrieu : Plaisirs d'Eté ; 4. Rabaud-Defer : Procession nocturne ; 5. Popy : Suite de Ballet ; 6. Berlioz : Benvenuto Cellini.

De 21 à 23 h. 30, bals à grand orchestre : Grand Place, place de l'Arsenal, Albert Thomas, Vanhœnacker, angle des rues de Fiers et de Rivoli.

UN ODIEUX PERSONNAGE ARRÊTÉ A FLINES-LES-MORTAGNE

A la suite d'une diligente enquête, les gendarmes Ruffin et Colin, de **Saint-Amand**, ont arrêté un sinistre individu, Léon Joseph, 28 ans, manœuvre. Joseph s'est livré à d'odieuses violences sur la personnes d'une habitante du hameau de Rouillon, Mme veuve Bury, âgée de 68 ans, alors qu'elle était dans la forêt, où elle faisait la cueillette du muguet.

LE TRAGIQUE INCENDIE DE FIVES-LILLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les pompiers circonscrirent aussitôt l'incendie, car d'autres wagons se trouvaient près de là, et plusieurs lances furent mises en batterie.

Après un quart d'heure d'efforts, le foyer fut éteint et les pompiers noyèrent les matières brûlées.

Horrible découverte

Lorsqu'ils voulurent dégager les debris de l'intérieur, les pompiers découvrirent, horrifiés, les corps carbonisés de deux jeunes enfants du sexe masculin, paraissant âgés de 13 à 14 ans. Leurs corps se trouvaient entre deux « balles » de déchets, et il est à présumer que, en jouant, les deux enfants se sont cachés et aient mis le feu aux déchets : l'asphyxie les aura cloués sur place, dans l'impossibilité de fuir.

M. Gratzinger, commissaire du 3e arrondissement, mis au courant de cette horrible découverte, se rendit sur les lieux, accompagné de son secrétaire, M. Menet.

Le Maire de Lille sur les lieux

Dès qu'il eut connaissance de ces faits, M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, se rendit sur place ; se trouvait également présent M. Bloeme, chef de gare principal à Fives.

Les enquêteurs procédèrent aux constats et firent transporter les deux corps carbonisés à l'Institut médico-légal. Dans la soirée, M. Depis, procureur de la République, a été informé de l'accident. A l'heure qu'il est, on ignore l'identité des deux imprudentes et infortunées victimes, dont la mort tragique a ému toute la population fivoise.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Escroquerie à Roubaix

Le tribunal de **Lille** condamna Gabriel Stébé, à quatre mois de prison et 50 fr. d'amende. Il acquitta Fernand Branly. L'un et l'autre avaient été poursuivis pour escroqueries à **Roubaix** et à **Tourcoing** ; Stébé a fait appel. L'avocat général Dejean de la Batie estime que les juges lillois ont fait preuve de trop d'indulgence. Il requiert une condamnation contre Branly et demande à la Cour d'élever la peine de Stébé.

Me Foucart, voudrait obtenir la confusion de la peine de quatre mois de prison infligée à Stébé avec une autre peine de huit mois, prononcée à Paris. **La Cour élève à six mois la peine infligée à Stébé et condamne, par défaut, Branly à deux mois de prison.**

Vol à Armentières

Un marchand ambulant, Fernand Boldin, emporta des bijoux d'une valeur de 500 fr., au préjudice d'une armentiéroise de 67 ans, avec laquelle il avait vécu.

Le tribunal de Lille le condamna en deux mois de prison. **La Cour renvoie l'arrêt au 10 juin.**

DEUX MINEURS PRIS SOUS UN ÉBOULEMENT AUX MINES DE MARLES

L'UN D'EUX A ÉTÉ TUÉ ET L'AUTRE BLESSÉ

Hier matin, à 3 h. 30, les ouvriers mineurs Barwicki Valentin et Sobieraj Martin étaient occupés à des travaux de boisage dans l'un des puits du siège N° 2 des mines de Marles. Soudain se produisit un éboulement qui recouvrit les deux infortunés.

Aux cris qu'ils poussèrent des secours s'organisèrent et on retira d'abord Sobieraj Martin, âgé de 52 ans, demeurant 18, rue Deloos, cité Quellehem, qui n'était que blessé, quant à Barwicki Valentin, 45 ans, habitant 43, rue de Calais, même cité, marié et père de cinq enfants, on s'aperçut qu'il avait cessé de vivre.

Le blessé fut conduit à l'Hôpital d'Auchel, où on releva une fracture du fémur gauche, tandis que son infortuné compagnon était reconduit à son domicile où sa famille avait été prévenue.

Le délégué-mineur et l'ingénieur de la fosse sont descendus pour procéder à l'enquête d'usage.

UN CHEF D'ÉQUIPE EST BRULÉ AUX JAMBES PAR DU MÉTAL EN FUSION, A DENAIN

M. Edmond Busin, 24 ans 1/2, domicilié, 51, rue Mirabeau à Lourches, est occupé en qualité de chef d'équipe aux Etablissements Cail à Denain. Il s'employait au service de la Galvanisation, à soulever l'arbre entraineur de la machine à galvaniser quand, en voulant faire une pesée sur cet arbre, son pied glissa. Il tomba à la renverse dans la cuve de métal en fusion se brulant sur diverses parties du corps. Le docteur appelé à lui donner immédiatement des soins a constaté des brûlures étendues du pied droit, de la jambe droite, de la cheville gauche de l'avant-bras et de la main gauches.

M. Busin devra chômer pendant 40 jours au moins.

MORT de notre collaborateur M. Jules Depraetère

Nous apprenons avec peine la mort, survenue au cours de la nuit du 12 au 13 Mai, de notre excellent collaborateur, M. Jules DEPRAETERE.

Agé de 62 ans, il était entré à notre journal, le 25 Juin 1930, en qualité de linotypiste et depuis il n'avait cessé de se signaler par ses qualités professionnelles et par sa collaboration dévouée.

Que son épouse, son fils Albert Depraetère, qui est également notre collaborateur, et toute leur famille trouvent ici, pour le deuil qui les frappe, l'expression de notre vive sympathie et de nos bien sincères condoléances.

∴

Les funérailles de M. Jules Depraetère seront célébrées Samedi, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre, à *Croix*.

Assemblée à la maison mortuaire, 142, rue J.-Bte Delescluse, à *Croix*, à 8 h. 45.

L'affaire de l'Hôpital Saint-Sauveur à Lille

Une demande d'interpellation d'un député de Paris

Paris, 12. — Le docteur Cousin, député de Paris, a demandé à interpeller le Ministre de la Santé Publique sur les circonstances de la mort d'un malade à l'hôpital Saint-Sauveur à Lille. Il lui paraît notamment « inadmissible que la justice n'ait pas été au plus tôt saisie de cette affaire, afin de déterminer les responsabilités encourues ».

LE DISCOURS DE CLOTURE DE M. FARJON, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS

Dans son discours de clôture de la dernière session M. Farjon, président du Conseil général a donné des indications précises sur la situation financière du département.

Après avoir rappelé les efforts faits par le département pour secourir les chômeurs M. Farjon déclara :

« Le nombre des chômeurs secourus qui a très vite atteint 5.000 s'est élevé à 7.000 et après une trop courte rémission qui nous avait donné l'illusion d'une reprise, est remonté à 10, 12 et 14.000. En même temps la réduction du travail dans les mines diminuait de plus de 500 millions la somme annuelle des salaires payés dans le département est par conséquent le principal élément de l'activite commerciale.

» Jusqu'ici ce devoir de solidarité vous a obligé à emprunter près de 45 millions dont l'amortissement figure pour une annuité de plus de 5 millions et demi à votre budget ».

Le Président donna également connaissance du programme des grands travaux qui déclara-t-il « n'a pas donné au Pas-de-Calais ce que nous en attendions ainsi que des efforts financiers effectués pour lutter contre la tuberculose et pour subvenir aux obligations des lois d'assistance.

Pour terminer il résuma ainsi la situation budgétaire : « Votre budget s'est trouvé porté ainsi à 165 millions.

» Une analyse rapide montre combien la structure en est profondément modifiée par rapport au budget de 100 millions voté il y a 6 ans.

» Les dépenses de la vicinalité sont en augmentation de près de 10 millions. Celles de l'assistance de 14 millions. Les dépenses administratives de 1 million. Les arrerages de la dette de 10 millions. Ils sont ainsi doublés.

» Les allocations de chômage qui ne figuraient pas au budget primitif de 1932 sont portées pour 14 millions à celui de 1937.

» En ce qui concerne les recettes nous avons dû demander aux centimes tant ordinaires qu'extraordinaires quelque 21 millions de plus, conservant cependant au département un rang encore enviable parmi les départements dont la contribution a pu être ménagée ».

LES VŒUX DÉPOSÉS AU COURS DE LA SESSION

De nombreux vœux ont été déposés au cours de la session du Conseil général du Pas-de-Calais dont nous avons donné le compte rendu.

En voici quelques-uns :

CRÉATION D'UN DISPENSAIRE D'HYGIENE A MARQUION

M. Delplace, conseiller général du canton de Marquion ; arguant que le canton de Marquion situé à l'extrémité du département et qui compte 11.500 habitants se trouve défavorisé au point de vue de la prévention contre les fléaux sociaux et ne possède aucun service hospitalier et que la création d'un dispensaire répond à une nécessité absolue a demandé la construction d'un dispensaire cantonal à Marquion.

Le Conseil général après avis du 2e bureau a donné un avis favorable à la proposition et M. Delplace a remercié le rapporteur ainsi que ses collègues de leur bienveillance.

ALLOCATIONS ET ASSISTANCES

MM. Parent et Quinet ont demandé la création d'une caisse de compensation pour le paiement des allocations familiales du personnel départemental et communal (avis favorable a été donné).

Ils ont émis le vœu que soient rétablis les prérogatives des conseils municipaux en matière d'assistance et en attendant cette réforme ils ont sollicité que les barèmes des commissions cantonales soient révisés.

Que soient augmentées d'urgence les allocations d'assistance ; que soit votée le plus rapidement possible la loi révisant celle du 14 juillet 1905 sur les allocations aux infirmes et incurables ; que les bénéficiaires des allocations militaires soient mis en possession de leur carnet de paiement au plus tard un mois après le départ du soutien de famille ; que la retraite des mineurs soit porté à 6.500 francs que soit relevé le taux de base de la pension proportionnelle ; que les veuves puissent obtenir la pension de reversion dès le décès du mari ; que des habitations soient mises à la disposition des mineurs retraités ; que le paiement de leur pension soit effectué tous les mois ; que soit envisagé la refonte totale du système regissant la caisse nationale des retraites ; que soient prises des mesures rapides et fermes pour enrayer et même faire baisser le coût de la vie ; que soit abrogé la loi du 29 juin 1929 et qu'une loi définitive sur les loyers mette fin aux abus de la propriété bâtie en taxant les prix de location et en rendant obligatoire la motivité des congés que les automotrices Lens-Liévin soient supprimées et remplacées par un service d'autobus (vœu également présenté par M. Goulet de Liévin) ; que des subventions soient accordées aux communes pour pouvoir maintenir en bon état leurs voies de communication ; que les Chambres votent rapidement la loi instituant une retraite pour les vieux travailleurs ; que la loi de 1898 soit reconsidérée et que les mutilés du travail bénéficient des emplois réservés et des réductions sur les transports ;

M. le docteur Brassart, conseiller général d'Arras a émis le vœu que les Caisses d'assurances sociales soient mises en demeure de renvoyer aux services d'assistance de la Préfecture les mémoires d'honoraires des médecin s et pharmaciens dans un délai maximum de deux mois.

MM. Parent et Goulet ont émis le vœu que Liévin soit érigée en chef-lieu de canton.

M. de Diesbach, conseiller général du canton de Beaumetz a émis le vœu que soit créé un train ou une automotrice d'Arras à Lens vers 17 h. 30 pour permettre le retour des ouvriers et ouvrières à Vimy, Avion et Lens, et que soit fait aux chefs-lieux de départements des services d'assurances sociales qui ont été regionalisés.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 14 mai. — Soleil : lever, 4 h. 12 ; coucher, 19 h. 22 ; Lune : lever, 7 h. 11 ; coucher, 23 h. 30. Saint du jour : Saint-Boniface.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 13 mai, à 17 h. 30 : Baromètre : 766 mm. 8 ; hausse depuis la veille, à 17 h 30 : 3 mm. 5 ; Thermomètre : Fronde : 15.2 ; Minima : 9.6 ; Maxima : 16.1 ; Etat hygrométrique : 73 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 17 h. 30 : 3 mm. 5 ; Direction du vent : Ouest-Sud-Ouest ; Force : Modérée ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du ciel : Peu nuageux ; Prévisions pour aujourd'hui : Assez chaud ; assez beau ; tendance encore orageuse.

NOTRE CALENDRIER HISTORIQUE

14 Mai

1610. Persuadé qu'il était de sa politique de rester le chef du Parti protestant en Europe, afin d'opposer une barrière à la puissance de la Maison d'Autriche, Henri IV allait commencer la guerre avec cete dernière, lorsqu'il est assassiné à Paris par le fanatique François Ravaillac. Avec ce grand roi, l'un des meilleurs qu'ait eus la France et dont le règne de 21 ans fut particulièrement glorieux, disparait le chef de la branche royale des Bourbons qui ont donné à la France, de 1589 à 1791 et de 1814 à 1848, sept souverains : Louis XIII, Louis XIV, Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe.

1643. Mort de Louis XIII, roi de France, fils de Henri IV, et de Marie de Médicis. Il avait subi la domination du tout-puissant ministre, le cardinal de Richelieu. Son règne fut troublé par les derniers soubresauts des guerres de religion et par les guerres contre les Espagnols et les Impériaux en Italie. Il avait épousé, en 1615, Anne d'Autriche, fille aînée du roi d'Espagne Philippe III.

1643. Avènement du roi Louis XIV, au trône de France. Il n'a que cinq ans et la régence est confiée à sa mère, Anne d'Autriche, qui prend Mazarin pour principal conseiller. On croit qu'un mariage clandestin unit la reine à son ministre, mais le fait demeure à prouver.

1686. Naissance à Dantzig du savant physicien Fahrenheit, inventeur d'une graduation du thermomètre qui porte son nom, et qui compte 180 degrés entre la température de la glace fondante et celle de l'eau bouillante.

1933. M. von Papen, vice-chancelier du Reich, prononce un discours à Munster, lors d'une réunion des «Casques d'Acier». La nation allemande, a-t-il déclaré notamment, a rayé de son vocabulaire l'idée du pacifisme et va essayer de le faire comprendre au monde.

1936. Mort du maréchal anglais Allenby. Agé de 75 ans. Après avoir servi en France de 1914 à 1917, il avait été envoyé en Egypte ; à la tête d'un corps expéditionnaire, il prit part à la campagne de Palestine qui se termina par la prise de Jérusalem, le 9 décembre 1917.

DISTINCTION. — Le gouvernement britannique vient de décorer de l'ordre de l'Empire britannique M. **Norman Holden Greathers**, de CROIX. Cette décoration anglaise vient récompenser les nombreux services que M. Norman Holden ne cesse de rendre depuis plusieurs lustres à ses compatriotes résidant dans la région du Nord, malgré la tâche importante qu'il assume à la tête du Peignage Holden de Croix.

M. Norman Holden fait bénéficier plusieurs organismes et groupements anglais de son intelligence activité. Les membres de la chambre britannique de LILLE l'ont nommé,